

Une gestion de l'eau de la Durance qui concilie tous les intérêts en jeu et qui anticipe les changements climatiques.

En Provence Alpes Côte d'Azur, la Durance représente 75% de la ressource en eau. Son exploitation pour les besoins domestiques, agricoles, industriels dure depuis des siècles, avec le canal Saint-Julien, rive droite, creusé au 12^{ème} siècle ou le canal de Craponne rive gauche, qui irrigue la Crau depuis 1559.

Gestion durable aujourd'hui menacée. Le dernier aménagement de la Durance a été décidé par la loi 55-6 du 5 janvier 1955. Il détourne l'eau de la rivière sur 220 des 300 km de son cours et subordonne tous les usages de l'eau à la production d'électricité. Il révèle aujourd'hui des conséquences négatives sur l'environnement, l'emploi, la sécurité, que le bon sens, et parfois la justice, condamnent.

Revendiqués par les usagers, quelques correctifs lui ont été apportés. Ils s'avèrent insuffisants. D'autant plus que certaines pratiques et recommandations aggravent les conséquences du détournement de l'eau de la Durance ; d'autant plus que les changements climatiques déjà sensibles et la sismicité de la zone, potentialisent les méfaits des sécheresses ou la dangerosité des crues.

Imposés par la justice, des correctifs sont en projet. Le Collectif Adam de Craponne refuse le « lissage » des rejets EDF dans l'étang de Berre proposé par le gouvernement, comme la dérivation du canal usinier à travers la Crau ou par siphon, proposée par le GIPREB, « *Grouperement d'intérêt Public pour la Réhabilitation de l'Étang de Berre* » : **« lissage » ou dérivation seraient tout aussi partiels et inefficaces que les correctifs advenus.**

La solution du problème est à une autre échelle :

L'eau de la Durance doit retrouver son cours naturel.

Le Collectif Adam de Craponne demande le respect des lois qui font une obligation de ce retour. Il propose des modalités de restitution de l'eau qui permettraient de concilier tous les intérêts en jeu et d'anticiper les changements climatiques.

Le Collectif Adam de Craponne demande que la gestion de la ressource Durance soit assurée par une structure démocratique qui intègre tous les usages ou effets de l'eau (domestiques, industriels, énergétiques, agricoles mais encore récréatifs et écologiques, sécuritaires) et leurs représentants.

Le Collectif demande aux pouvoirs publics l'ouverture d'un débat régional sans exclusive, sur la gestion de l'eau de la Durance, celle de l'environnement et de l'énergie ; celle-ci étant basée sur les économies et le développement des énergies renouvelables.

Samedi 17 décembre 2005

Une gestion de l'eau qui ne saurait durer

Matin

Les effets du détournement de l'eau de la Durance hors de son cours naturel

Président de séance René Benedetto.

- 8h45 à 9h Accueil des participants.
- 9h à 9h15 Présentation du colloque.
- 9h15-10h15 L'eau massivement gaspillée, l'étang de Berre dénaturé.
- 10h15 à 11h45 La Durance asséchée, dégradée, hors d'usage.
Les nappes alluviales atteintes.
La rivière plus dangereuse que jamais.
- 11h45 à 12h45 La Camargue privée de limons recule devant la mer.
- 13h à 14h30 Buffet proposé par « La Salonenque » au prix de 8 à 10 euros.

Après midi

Des modalités de restitution – obligation légale - qui concilient les intérêts en jeu

Présidente madame Annick Blanc de la Ligue de défense des Alpilles.

- 14h30 à 16h Visite du site de Mallemort : centrale hydroélectrique, déversoir, barrage. Départ de la salle des Fêtes d'Eyguières.
- 16h à 16h45 Législation et actions juridiques pour la restitution de son eau à la Durance.
- 16h45 à 18h30 Des modalités de restitution qui concilient tous les intérêts en jeu.
- 19h Buffet proposé par « La Salonenque » au prix de 8 à 10 euros.
- 20h30 Conférence débat:

L'eau enjeu majeur du 21^{ème} siècle en France, en Europe, dans le monde

La Salonenque est une association de réinsertion basée à Salon de Provence.